

Cherbourg-en-Cotentin. La CPE de ce collège apprend du jour au lendemain que sa mission s'arrête

La CPE contractuelle du collège de La Glacerie (Manche) a appris vendredi 20 septembre 2024 que sa mission s'achèverait pour la fin du mois. C'est la grogne dans l'établissement.



Enseignants et assistantes d'éducation ont débrayé une heure ce lundi 23 septembre 2024.

L'incompréhension régnait ce lundi 30 septembre 2024 au collège Emile-Zola de La Glacerie (Manche).

La conseillère principale d'éducation (CPE) a appris par un mail le vendredi 20 septembre 2024 que sa mission allait prendre fin à la fin du mois. Contractuelle, elle remplaçait la titulaire depuis

la rentrée.

Elle déclare :

Cela fait six ans que je suis CPE contractuelle, je sais que par définition mon poste n'est pas fixe! Mais l'apprendre comme cela, presque la veille pour le lendemain, c'est assez décevant, d'autant que l'on m'avait laissé entendre qu'il y avait des chances que je reste ici toute l'année. La CPE

Besoin de stabilité

Pour manifester leur solidarité et aussi leur colère, les assistantes d'éducation et les enseignants ont débrayé pendant une heure. Ils témoignent :

Notre collègue avait commencé à s'investir dans plein de choses pour les élèves, elle est très appréciée. Nous avons le sentiment que les gens sont pris pour des pions. Une nouvelle CPE qui vient d'être recrutée est annoncée, mais ce serait en CDD, et à partir de quand? Les assistantes d'éducation et les enseignants du collège Zola

Au-delà de ce cas précis, la communauté éducative du collège glacérien réclame « davantage de stabilité ».

Le ressenti est global, c'est pour cela aussi que nous voulions réagir à chaud. Du côté des enseignants, il y en a trois, en anglais, en EPS et en technologie, qui à l'heure qu'il est ne sont pas remplacés. Ce besoin de stabilité, c'est d'abord et avant tout pour nos élèves que nous le demandons. Les assistantes d'éducation et les enseignants du collège Zola

Concernant la CPE, la direction de l'établissement prévoyait d'engager une démarche auprès de l'inspection d'académie.